

PHOSPHATE TEST SOLUTION #1

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 3-Octobre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4650-10

Version Num:3

CD 2008/2 Page 1 sur 15

Rubrique 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

Identification de la substance ou de la préparation

PHOSPHATE TEST SOLUTION #1

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Chemwatch Pty Ltd

+61 3 9573 3112 or (where available) Toll Free +800 2436 2255

Email chemwatch@chemwatch.net

Utilisation de la substance/préparation

Phosphate test solution for product 63L.

SYNONYMES

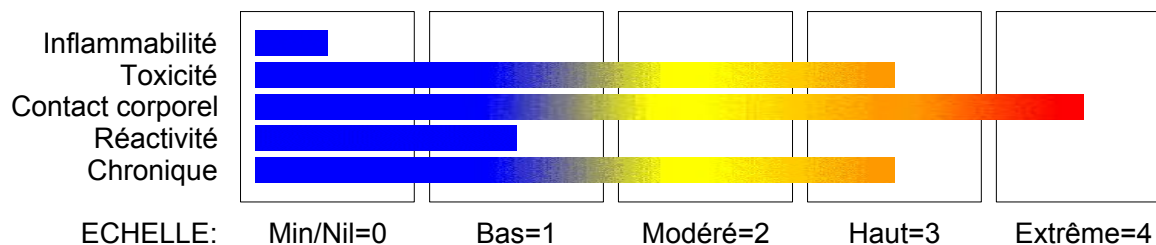
"Solution ID# 3352"

Rubrique 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

NATURE DE DANGER

CONSIDEREE COMME UNE PRÉPARATION DANGEREUSE SELON LA DIRECTIVE 1999/45/CE.

CLASSIFICATION DU RISQUE



RISQUE

R Codes

R33

R35

R41

Phrases Risque

Danger d' effets cumulatifs.

Provoque de graves brûlures.

Risque de lésions oculaires graves.

Rubrique 3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

NOM	CAS RN	RIS INT	%
acide- sulfurique EC NO: 231-639-5 Codes Risque : R35	7664-93-9	C	45 ap.
heptamolybdate- d' hexaammonium EC NO: 234-722-4 Codes Risque : R33	12027-67-7	Aucun	N/S

continué...

PHOSPHATE TEST SOLUTION #1

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 3-Octobre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4650-10

Version Num:3

CD 2008/2 Page 2 sur 15

Rubrique 4 - PREMIERS SECOURS

INGESTION

- Pour conseil, contacter un Centre Anti-Poison ou un docteur.
- Un traitement urgent en hôpital est vraisemblablement nécessaire.
- NE PAS faire vomir.
- Si un vomissement survient, pencher le patient en avant ou placer le sur son côté gauche (si possible la tête en position basse) pour maintenir les voies respiratoires ouvertes et prévenir une aspiration.
- Surveiller le patient avec attention.
- Ne jamais donner de liquide à une personne présentant des signes d'endormissement ou ayant une conscience réduite, i.e. devenant inconsciente.
- Donner de l'eau (ou du lait) pour rincer la bouche, puis fournir du liquide lentement et autant que la victime peut en boire sans gêne.
- Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur.

YEUX

Si ce produit entre en contact avec les yeux :

- Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver de manière continue pendant au moins 15 minutes avec de l'eau claire.
- S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses.
- Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur.
- Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.

PEAU

Si ce produit entre en contact avec la peau:

- Laver abondamment le corps et les vêtements avec de grandes quantités d'eau, utilisant une douche de protection si possible.
- Retirer rapidement les vêtements contaminés, chaussures incluses.
- Laver les zones affectées avec de l'eau (et du savon si disponible) pendant au moins 15 minutes.
- Transporter à l'hôpital ou chez un docteur.

INHALE

- Si des fumées ou des produits de combustion sont inhalés : Déplacer à l'air frais.
- Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer.
- Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins.
- Si disponible, administrer de l'oxygène médical par une personne formée. Si la respiration est faible ou est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une réanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoire autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire.
- Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur.

NOTES POUR LES MÉDECINS

Pour des expositions fortes répétées ou de courtes durées à de forts acides:

- Des problèmes aux voies respiratoires peuvent survenir à partir d'œdème laryngé et d'exposition à l'inhalation. Traiter initialement avec 100% d'oxygène.
- Des détresses respiratoires peuvent nécessiter une cricothyrotomie si une intubation endotrachéale est contre-indiquée par une enflure excessive.

continué...

PHOSPHATE TEST SOLUTION #1

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 3-Octobre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4650-10

Version Num:3

CD 2008/2 Page 3 sur 15

Rubrique 4 - PREMIERS SECOURS

· Des lignes intraveineuses doivent être établies immédiatement dans tous les cas où il y a une preuve de frein à la circulation.

· Les acides forts produisent une nécrose de la coagulation caractérisée par la formation d'un caillot (escarre) résultant de l'action de dissection de l'acide sur les protéines dans certains tissus.

L'INGESTION:

· Une dilution immédiate (lait ou eau) dans les 30 minutes suivant l'ingestion est recommandée.

· NE PAS tenter de neutraliser l'acide car une réaction exothermique pourrait étendre les dommages corrosifs.

· Faire attention à éviter de nouveaux vomissements car une ré-exposition des muqueuses à l'acide provoquera d'autres blessures. Limiter les fluides à un ou deux verres pour un adulte.

· Le charbon n'a pas sa place dans le traitement d'un acide.

· Certains auteurs suggèrent d'utiliser un lavage dans l'heure qui suit l'ingestion.

LA PEAU:

· Les lésions de la peau nécessitent une irrigation saline abondante. Traiter les brûlures chimiques comme des brûlures thermales avec de la gaze non-adhérente et faire un pansement.

· Les brûlures profondes au second degré peuvent être traitées avec du sulfadiazine d'argent.

LES YEUX:

· Les blessures aux yeux nécessitent une rétractation des paupières pour assurer une irrigation abondante de la conjonctive. L'irrigation doit durer au moins 20-30 minutes.

NE PAS utiliser d'agents neutralisants ni aucun autre additif. Plusieurs litres de solution saline sont nécessaires.

· Les gouttes cycloplégiques (1% de cyclopentolate pour un usage à court terme ou 5% pour un usage à long terme), des gouttes antibiotiques, des agents vasoconstricteurs ou des larmes artificielles peuvent indiquer en fonction de la sévérité de la blessure.

· Les gouttes stéroïdes pour les yeux ne doivent être administrées qu'avec l'approbation d'un ophtalmologiste.

[Ellenhorn and Barceloux: Medical Toxicology].

Rubrique 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Eau pulvérisée - Quantités d'arrosage uniquement.
- Mousse.
- BCF (lorsque le règlement le permet).
- Poudre chimique sèche.
- Dioxyde de carbone.

LUTTE INCENDIE

- Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque.
- Porter une protection complète du corps avec un appareil respiratoire.
- Prévenir par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et voies d'eau.
- Utiliser les procédures de lutte incendie adaptées aux lieux environnants.
- Ne pas approcher des containers suspectés être chauds.
- Refroidir les containers exposés au feu avec des sprays d'eau depuis un endroit protégé.
- Si possible en toute sécurité, retirer les containers de l'itinéraire du feu.
- L'équipement devrait être complètement décontaminé après usage.

continué...

PHOSPHATE TEST SOLUTION #1

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 3-Octobre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4650-10

Version Num:3

CD 2008/2 Page 4 sur 15

Rubrique 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

RISQUE D'INCENDIE/EXPLOSION

- Non combustible.
 - Non considéré comme un risque d'incendie significatif.
 - Les acides peuvent réagir avec les métaux pour produire de l'hydrogène, un gaz explosif et hautement inflammable.
 - Un échauffement peut provoquer une expansion ou une décomposition conduisant une rupture violente des containers rigides.
 - Peut émettre une fumée acide.
 - Peut émettre des fumées acides et corrosives.
 - Non combustible.
 - Non considéré comme un risque d'incendie significatif.
 - Les acides peuvent réagir avec les métaux pour produire de l'hydrogène, un gaz explosif et hautement inflammable.
 - Un échauffement peut provoquer une expansion ou une décomposition conduisant une rupture violente des containers rigides.
 - Peut émettre une fumée acide.
 - Peut émettre des fumées acides et corrosives.
- La décomposition peut produire des fumées toxiques de: oxydes d'azote (NOx), oxydes de soufre (SOx).

INCOMPATIBILITE AU FEU

Non connu.

PROTECTION INDIVIDUELLE

- Lunettes:
- Masque de visage complet.
- Gants:
- Gants PE/EVAL/PE.
- Respirateur:
- Filtre de type E- P de capacité suffisante

Rubrique 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

ECLABOUSSURES MINEURES

- Nettoyez tout de suite tous les écoulements.
- Evitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux.
- Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection.
- Contenez et absorbez le liquide avec du sable, de la terre, du matériel inerte ou de la vermiculite.
- Essuyez.
- Mettez dans un récipient adéquat pour les déchets et scellé.

ECLABOUSSURES MAJEURES

- Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent.
 - Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque.
 - Peut être violemment ou explosivement réactif.
 - Porter une protection complète du corps avec un appareil respiratoire.
 - Prévenir par tous les moyens les éclaboussures de pénétrer dans les drains et les voies d'eau.
 - Envisager une évacuation (ou protéger les lieux).
 - Contenir les éclaboussures avec du sable, de la terre ou de la vermiculite.
 - Collecter les résidus réutilisables dans des bidons étiquetés pour un recyclage.
- Neutraliser/décontaminer les résidus.

continué...

PHOSPHATE TEST SOLUTION #1

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 3-Octobre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4650-10

Version Num:3

CD 2008/2 Page 5 sur 15

Rubrique 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Collecter les résidus solides et les enfermer dans des bidons étiquetés pour le traitement.
- Laver la zone et prévenir les fuites dans les drains.
- Après les opérations de nettoyage, décontaminer et blanchir tous les vêtements de protection et les équipements avant le stockage et la réutilisation.
- Si une contamination des drains ou de voies d'eau apparaît, prévenir les services d'urgence.

Rubrique 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

- Eviter tout contact personnel, incluant l'inhalation.
 - Porter des vêtements de protection en cas de risque d'exposition.
 - Utiliser une zone bien ventilée.
 - ATTENTION: Pur éviter toute réaction violente, TOUJOURS ajouter le produit à l'eau et JAMAIS l'eau au produit.
 - Eviter de fumer, pas de lumière à nu ni de source d'allumage.
 - Eviter tout contact avec des matériaux incompatibles.
 - Durant la manipulation, NE PAS manger, boire, ni fumer.
 - Conserver les containers fermés de manière sécurisée s'ils ne sont pas manipulés.
 - Eviter les dommages physiques aux containers.
 - Toujours se laver les mains avec de l'eau et du savon après une manipulation.
 - Les vêtements de travail doivent être blanchis séparément.
 - Blanchir les vêtements contaminés avant un nouvel usage.
 - Utiliser les procédures de travail adaptées.
 - Suivre les recommandations de transport et de manipulation du fabricant.
 - L'atmosphère doit être régulièrement contrôlée face aux standards d'exposition pour assurer que des conditions de travail sûres soient maintenues.
- NE PAS permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau.

STOCKAGE

- N'utilisez pas des récipients en aluminium ni des récipients galvanisés.
- Vérifier régulièrement pour les fuites et les éclaboussures.
- Emballer comme recommandé par le fabricant.
- Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.

INCOMPATIBILITE DE STOCKAGE

- Réagit avec l'acier doux, l'acier galvanisé / le zinc produisant du gaz hydrogène qui peut former un mélange explosif avec l'air.
- Les acides inorganiques sont généralement solubles dans l'eau avec la libération d'ions hydrogène. Mes solutions résultantes possèdent un pH inférieur à 7.0.
 - Les acides inorganiques neutralisent les bases chimiques (par exemple : les amines et les hydroxydes inorganiques) pour former des sels.
 - La neutralisation peut générer de grandes quantités de chaleur dangereuses dans les espaces restreints.
 - La dissolution d'acides inorganiques dans l'eau ou la dilution des solutions concentrées avec de l'eau engendre une chaleur significative.
 - L'addition d'eau aux acides inorganiques génère souvent une chaleur suffisante dans une zone restreinte du mélange pour causer une ébullition explosive de l'eau. Le 'choc' résultant peut éclabousser de l'acide.
 - Les acides inorganiques réagissent avec les métaux actifs, incluant des métaux

continué...

PHOSPHATE TEST SOLUTION #1

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 3-Octobre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4650-10

Version Num:3

CD 2008/2 Page 6 sur 15

Rubrique 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

structuraux tels que l'aluminium et le fer, pour libérer de l'hydrogène, un gaz inflammable. Les acides inorganiques peuvent initier une polymérisation de certaines classe de composés organiques.

· Les acides inorganiques réagissent avec les composés de cyanure pour libérer du cyanure d'hydrogène gazeux.

· Les acides inorganiques génèrent des gaz inflammables et/ou toxiques au contact des dithiocarbamates, des isocyanates, mercaptans, nitrures, nitriles, sulfides et agents réducteurs forts. Des réactions additionnelles générant des gaz surviennent avec les sulfites, nitrites, thiosulfates, (pour donner H₂S et SO₃), dithionites (SO₂) et même les carbonates.

· Les acides catalysent souvent (augmente le taux) les réactions chimiques.

Eviter les bases fortes.

NECESSITE POUR LE STOCKAGE

· Stockez-le dans son récipient d'origine.

· Maintenez les récipients bien scellés.

· Stockez-le dans un endroit frais, sec et bien aéré.

· Stockez-le loin de matériels incompatibles et de récipients contenant des aliments.

· Protégez les récipients des dégâts matériels et vérifiez régulièrement qu'il n'y ait pas de fuite.

· Respectez les conseils de stockage et d'usage du fabricant.

STOCKAGE SECURISE AVEC D'AUTRES PRODUITS CHIMIQUES CLASSES



+ + + + - +

+: *Peuvent être stockés ensemble*

O: *Peuvent être stockés ensemble en suivant des mesures spécifiques*

X: *Ne doivent pas être stockés ensemble*

Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles de l'exposition

Source	Matériel	VME mg/m ³
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France	acide- sulfurique (Acide sulfurique)	1
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France	ammonium heptamolybdate (Molybdène (composés solubles), en Mo)	5

LIMITES D'EXPOSITION D'URGENCE

Matériel	Valeur IDHL révisée (mg/m ³)	Valeur IDHL révisée (ppm)
acide- sulfurique	15	
heptamolybdate- d'	1, 000	
hexaammonium		

continué...

PHOSPHATE TEST SOLUTION #1

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 3-Octobre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4650-10

Version Num:3

CD 2008/2 Page 7 sur 15

Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX

Pas disponible. Se référer aux constituants individuels.

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

ACIDE-SULFURIQUE:

Les irritants sensoriels sont des produits chimiques qui produisent des effets secondaires temporaires et indésirables pour les yeux, le nez et la gorge. Les standards d'exposition professionnels historiques pour ces irritants ont été basés sur l'observation de réponses de travailleurs à de des concentrations aériennes variées. Les attentes actuelles nécessitent que presque chaque individu doive être protégé contre une irritation sensorielle mineure et les standards d'exposition sont établis en utilisant les facteurs d'incertitudes ou les facteurs de sécurité de 5 à 10 ou plus. A l'occasion, des niveaux des effets non-observables (NOEL) d'animaux sont utilisés pour déterminer ces limites quand les résultats humains ne sont pas disponibles. Une approche additionnelle, utilisé typiquement par le comité TLV (USA) pour la détermination des standards respiratoires pour ce groupe de produits chimiques, a été d'assigner des valeurs seuils (TLV C) pour les irritants à action rapide et pour assigner des limites d'exposition à court terme (TLV STEL) quand le poids des preuves de l'irritation, de la bio-accumulation et d'autres finalités se combinent pour garantir une telle limite. Par contraste, la commission MAK (Allemagne) utilise un système en cinq catégories basé sur l'odeur forte, l'irritation locale et la demi-vie d'élimination. Toutefois, ce système est en train d'être remplacé pour être consistant avec le Comité Scientifique de l'Union Européenne (EU) pour les Limites d'Exposition Professionnelle (SCOEL) ; qui est plus proche de celui des USA.

L'OSHA (USA) conclut que l'exposition à des irritants sensoriels peut provoquer :
Inflammation
Susceptibilité augmentée aux autres irritants et agents infectieux.
Aboutissement à une dysfonction ou une blessure permanente
La permission une meilleure absorption des substances à risque et Acclimatation du travailleur aux propriétés d'alerte à l'irritation à ces substances et donc augmente de fait le risque de surexposition.

HEPTAMOLYBDATE-D'HEXAAMMONIUM:

Une incidence augmentée des symptômes non-spécifiques incluant maux de tête, fatigue, anorexie et fatigue articulaires et musculaires a été rapportée comme apparaissant chez les travailleurs en métallurgie et dans les mines exposés à 60-600 mg (comme Mo). Certaines enquêtes ont attribué la goutte et une concentration élevée en acide urique trouvée dans les urines de certains arméniens comme étant le résultat d'expositions aux sols arméniens riches en molybdène, tandis qu'une exposition a été impliquée comme cause d'une maladie des os chez les Indiens. 'Ces implications sont spéculatives'. [US National Research Council]. Aussi loin qu'on le sache, le TLV-TWA recommandé incorpore une marge importante de sécurité contre des effets pulmonaires ou systémiques possibles.

PROTECTION INDIVIDUELLE



continué...

PHOSPHATE TEST SOLUTION #1

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 3-Octobre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4650-10

Version Num:3

CD 2008/2 Page 8 sur 15

Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

YEUX

- Lunettes de protection chimique. Protection faciale complète.
- NE PAS porter de lentilles de contact. Les lentilles de contact posent un risque particulier ; les lentilles souples absorbent les irritants et toutes les lentilles les concentrent.

MAINS/PIEDS

Des gants en PVC remontant jusqu'au coude.

Lors de la manipulation de liquides corrosifs, porter un pantalon ou un cache au dessus des bottes afin d'éviter les éclaboussures d'y entrer.

AUTRE

- Protections.
- Tablier en PVC.
- Une combinaison de protection en PVC peut s'avérer nécessaire si l'exposition est grave.
- Unité de nettoyage pour les yeux.
- Assurez-vous qu'il y ait un accès libre à une douche de sécurité.

MOYENS TECHNIQUES VISANT À RÉDUIRE L'EXPOSITION À LA SUBSTANCE

Une ventilation locale d'évacuation est habituellement nécessaire. Si un risque d'exposition existe, il faut porter un respirateur approuvé. Un bon ajustement des vêtements est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Un respirateur avec apport d'air peut être nécessaire dans des circonstances spéciales.

Un appareil de respiration autonome approuvé (SCBA) peut être nécessaire dans certaines situations.

Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et lieux de stockage. Les contaminants aériens générés sur le lieu de travail possèdent des vitesses "d'échappement" variées qui, à leurs tours, déterminent la "vitesse de capture" de la circulation d'air frais nécessaire pour retirer effectivement le contaminateur.

Type de Contaminant :	Vitesse de l' air :
Solvant, vapeurs, dégraissage, etc... évaporation depuis réservoir (en plein air).	0.25 à 0.5 m/s (50- 100 f/min.)
Aérosols, fumées provenant d' opérations de remplissage, intermittent remplissage de containers, transferts par convoyeurs à faible vitesse, soudure, emanations de jets, fumées d' acide de revêtements métalliques, décapage (libération à une faible vitesse dans la zone de génération)	0.5- 1 m/s (100- 200 f/min.)
jets directs, sprays de peinture dans de petites cabines remplissage, chargement par convoyeurs, poussières de broyeur, écoulement de gas (création active dans la zone de mouvement d' air rapide)	1- 2.5 m/s (200- 500 f/min.)
frottements, explosion abrasive, tonnelage, meules à haute vitesse poussières générées (libérées à une forte vitesse initiale dans une zone de mouvement d' air très rapide)	2.5- 10 m/s (500- 2000 f/min.)

Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:

Valeur basse de l' intervalle

1 : Courants d' air minimums dans la pièce ou favorables à la capture

Valeur haute de l' intervalle

1 : courants d' air perturbant la pièce

continué...

PHOSPHATE TEST SOLUTION #1

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 3-Octobre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4650-10

Version Num:3

CD 2008/2 Page 9 sur 15

Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

2 : Contamineurs à faible toxicité ou de valeurs nuisibles seulement.

3 : Intermittent, faible production

4 : Large console ou grande masse d' air en mouvement

2 : des contamineurs à forte toxicité

3 : Forte production, usage intensif

4 : Petite console de contrôle uniquement

Une théorie simple montre que la vitesse de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vitesse diminue généralement avec le carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vitesse de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.

Rubrique 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Liquide.

Miscible avec de l' eau.

Corrosif.

Acide.

Vapeurs/ gaz toxiques ou nocifs.

Poids Moléculaire: Pas Applicable

Point/intervalle de fusion (°C): Pas Disponible

hydrosolubilité (g/L): Miscible

pH (1% solution): Pas Disponible

Composé volatile (%vol): Pas Disponible

Densité relative de vapeur (air=1): Pas Disponible

Limite inférieure d' explosivité (LIE): Pas Applicable

Température d' auto- combustion (°C): Pas Applicable

État: Liquide

Point/intervalle d' ébullition (°C): Pas Disponible

Densité relative (eau=1): 1.0

pH (comme fourni): 0.9

Pression de vapeur (kPa): Pas Disponible

Taux d' évaporation: Pas Disponible

Point d' éclair (°C): Pas Applicable

Limite supérieure d' explosivité (LSE): Pas Applicable

Temp de décomposition (°C): Pas Disponible

Viscosité: Pas Disponible

Rubrique 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

CONDITIONS À ÉVITER

Un contact avec un produit alcalin libère de la chaleur.

· Présence de matériaux incompatibles.

· Le produit est considéré stable.

continué...

PHOSPHATE TEST SOLUTION #1

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 3-Octobre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4650-10

Version Num:3

CD 2008/2 Page 10 sur 15

Rubrique 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

· Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

Rubrique 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTE

EFFETS AIGU SUR LA SANTE

INGESTION

Le produit à la capacité de provoquer des brûlures chimiques importantes dans la cavité orale et les voies gastriques, à la suite d'une ingestion.

L'ingestion d'acides corrosifs peut produire des brûlures autour et dans la bouche, la gorge et des œsophages. Une douleur immédiate et des difficultés à avaler et parler peuvent également devenir évidentes. Une tuméfaction des épiglottes peut engendrer des difficultés pour respirer qui peuvent causer des suffocations. Une exposition plus importante peut conduire à des vomissements de sang et un épaissement des muqueuses, un choc, une pression artérielle anormalement basse, un pouls fluctuant, un souffle court et une peau moite, une inflammation des parois stomacales, et une rupture des tissus des œsophages. Une choc non-traité peut éventuellement engendrer une défaillance des reins. Les cas graves peuvent aboutir à la perforation des cavités stomacales et abdominales avec une importante infection, une rigidité et de la fièvre. Il peut y avoir un important rétrécissement des œsophages ou du sphincter pylorique ; ceci pouvant se produire immédiatement ou après un délais de quelques semaines à plusieurs années. Il peut survenir un coma et des convulsions, suivit par la mort provoquée par une infection de la cavité abdominale, des reins ou des poumons.

YEUX

Le produit peut causer des brûlures de chaleur après un contact direct avec les yeux. Les vapeurs et poussières peuvent être extrêmement irritantes.

Si appliqué aux yeux, ce produit provoque des dommages importants aux yeux.

Le contact direct d'acides corrosifs avec les yeux peut engendrer une douleur, des larmoiements, une photophobie et des brûlures. Les brûlures bénignes de l'épithélium se guérissent en général complètement et vite. Les brûlures malignes entraînent des troubles durables et parfois irréversibles.

PEAU

Le matériau peut produire des d'importantes brûlures chimiques après un contact direct avec la peau.

Un contact de la peau avec des acides corrosifs peut engendrer des douleurs et brûlures, celles-ci peuvent être profonde avec des contours variés et peuvent guérir lentement avec création des cicatrices sur les tissus.

Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.

INHALE

Si inhalé, ce produit peut irriter la gorge et les poumons chez certaines personnes.

L'inhalation de fumées ou d'aérosols (gaz, fumées), engendrée par l'utilisation normale du matériel, peut avoir des effets toxiques.

Les acides corrosifs peuvent causer une irritation des voies respiratoires, avec toux, suffocation et dommages de la membrane muqueuse. Il peut y avoir des vertiges, nausées et faiblesses. Des gonflements des poumons peuvent apparaître, soit immédiatement, soit

continué...

PHOSPHATE TEST SOLUTION #1

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 3-Octobre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4650-10

Version Num:3

CD 2008/2 Page 11 sur 15

Rubrique 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

après un certain délais, les symptômes incluent des étanchéités de la poitrine, un souffle court, phlegme écumeux et des cyanoses. Un manque d'oxygène peuvent causer la mort en quelques heures.

De fortes concentrations causent des voies respiratoires enflammées et des tuméfactions aqueuses des poumons avec des oedèmes.

EFFETS CHRONIQUES SUR LA SANTE

Une exposition prolongée ou répétée aux acides peuvent conduire à une érosion des dents, des tuméfactions et/ou ulcérations des parois de la bouche. Une irritation des voies respiratoires jusqu'aux poumons, avec une toux et une inflammation des tissus des poumons apparaît souvent. Une exposition chronique peut enflammer la peau ou la conjonctivite.

Une accumulation de la substance, dans le corps humain, peut survenir et peut provoquer certains soucis à la suite d'expositions professionnelles répétées ou à long terme.

Phosphate Test Solution #1

Toxicité et irritation

Pas disponible. Se référer aux constituants individuels.

Rubrique 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Polluant marin:Pas déterminé

Prévenir, par tous les moyens possibles, les éclaboussures d'entrer dans les drains et les voies d'eau.

NE jetez PAS dans les égouts ou les canalisations.

Se reporter aux données pour les ingrédients, qui suivent :

acide-sulfurique:

Prévenir, par tous les moyens possibles, les éclaboussures d'entrer dans les drains et les voies d'eau.

NE jetez PAS dans les égouts ou les canalisations.

Rubrique 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Recycler autant que possible.
- Consulter le fabricant pour les options de recyclage ou consulter une Autorité de gestion des déchets locale ou régionale pour un traitement dans le cas ou aucun traitement ni facilité d'entreposage n'ont pu être identifiés.
- Traiter et neutraliser dans une usine de traitement approuvée. Le traitement doit comprendre : une neutralisation avec du carbonate de sodium ou de la chaux sodée suivi par : un enfouissement dans un lieu approuvé ou une incinération dans un appareil approuvé (après un ajout de produit combustible adéquat).
- Décontaminer les containers vides avec une solution aqueuse à 5% d'hydroxyde de sodium ou du carbonate de sodium, suivi par de l'eau. Suivre toutes les mesures de sécurité des étiquettes des containers jusqu'à ce qu'ils soient nettoyés et détruits.
- Percer les containers afin de prévenir une ré-utilisation.

Selon le Catalogue européen des codes des déchets, les Codes des déchets ne sont pas spécifiques aux produits mais spécifiques à l'utilisation. Les Codes des déchets devront être attribués par l'utilisateur en fonction de l'application dans lequel le produit est

continué...

PHOSPHATE TEST SOLUTION #1

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 3-Octobre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4650-10

Version Num:3

CD 2008/2 Page 12 sur 15

Rubrique 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

utilisé.

Rubrique 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT



Étiquettes nécessaire: CORROSIF

Transport par terre ADR/RID:

Class ADR/RID	8	Identification du risque (Kemler):	80
---------------	---	------------------------------------	----

(ordonnance sur le transport de produits dangereux- route et train):			
Numéro ONU:	1760	Groupe d' Emballage:	II
Code de classification:	C9	Étiquette de danger:	8

Précautions 274

Particulières::

Nom d'expédition: LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.

Transport aérien IATA:

Classe ICAO/IATA:	8	Sous- risque ICAO/IATA :	Aucun
-------------------	---	--------------------------	-------

No ID ONU:	1760	Groupe d' Emballage:	II
------------	------	----------------------	----

Précautions A3

Particulières::

Nom d'expédition: CORROSIVE LIQUID, N.O.S. *

Transport Maritime IMDG:

Classe IMDG:	8	IMDG Sous- risque:	Aucun
--------------	---	--------------------	-------

Numéro ONU:	1760	Groupe d' Emballage:	II
-------------	------	----------------------	----

Noo EMS: F- A, S- B Précautions 274 944

Particulières::

Limited Quantities:	1 L	Polluant marin:	Pas déterminé
---------------------	-----	-----------------	---------------

Nom d'expédition: CORROSIVE LIQUID, N.O.S.

ADNR

Classe ADNR:	8	Numéro ONU:	1760
--------------	---	-------------	------

Étiquette de danger:	8	Groupe d' Emballage:	II
----------------------	---	----------------------	----

Quantités Limitées: LQ22 Précautions 274

Particulières::

Nom d'expédition: LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.

continué...

PHOSPHATE TEST SOLUTION #1

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 3-Octobre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4650-10

Version Num:3

CD 2008/2 Page 13 sur 15

Rubrique 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES



ANNEXE 1

Composant	Annexe 1 67/548/CEE
acide-sulfurique	016-020-00-8

RISQUE

R Codes	Phrases Risque
R33	Danger d' effets cumulatifs.
R35	Provoque de graves brûlures.
R41	Risque de lésions oculaires graves.

SURETE

Codes S	Phrases S
S01	Conserver sous clé.
S23	Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.
S51	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
S09	Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
S53	Éviter l' exposition - se procurer des instructions spéciales avant l' utilisation.
S40	Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utilisez de l' eau.
S07	Conserver le récipient bien fermé.
S27	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
S45	En cas d' accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l' étiquette).
S60	Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
S63	En cas d' accident par inhalation: transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos.

ANNEXE II: Indications de danger

C	Corrosif
---	----------

REGLEMENTATIONS

Phosphate Test Solution #1 (CAS: Aucun):
Aucune réglementation applicable

acide-sulfurique (CAS: 7664-93-9) est trouvé dans les listes obligatoires suivantes;

EINECS

EU Directive 2002/72/EC Plastic materials and articles intended to come into contact with foodstuffs - Annex III Section A Incomplete list of additives fully harmonised at Community level

EU Directive 96/61/EC concerning integrated pollution prevention and control, Annex III

European Customs Inventory of Chemical Substances - ECICS (French)

European Union (EU) Annex I to Directive 67/548/EEC on Classification and Labelling of Dangerous Substances - updated by ATP: 29 (French)

European Union (EU) Control of Major Accident Hazards Involving Dangerous Substances - Seveso Category

European Union (EU) Drug Precursors - Scheduled Substances Annex I Category 3

European Union (EU) Inventory of Ingredients used in Cosmetic Products

GESAMP/EHS Composite List of Hazard Profiles - Hazard evaluation of substances transported by ships

IMO IBC Code Chapter 17: Summary of minimum requirements

continué...

PHOSPHATE TEST SOLUTION #1

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 3-Octobre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4650-10

Version Num:3

CD 2008/2 Page 14 sur 15

Rubrique 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

IMO MARPOL 73/78 (Annex II) - List of Noxious Liquid Substances Carried in Bulk
International Air Transport Association (IATA) Dangerous Goods Regulations
International Air Transport Association (IATA) Dangerous Goods Regulations - Prohibited List
International Council of Chemical Associations (ICCA) - High Production Volume List
OECD Representative List of High Production Volume (HPV) Chemicals
United Nations Convention Against Illicit Traffic in Narcotic Drugs and Psychotropic Substances - Table II
United Nations List of Precursors and Chemicals Frequently used in the Illicit Manufacture of Narcotic Drugs and Psychotropic Substances Under International Control - Table II
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France

heptamolybdate-d'hexaammonium (CAS: 12027-67-7) est trouvé dans les listes obligatoires suivantes;

EINECS

EU Directive 96/61/EC concerning integrated pollution prevention and control, Annex III

European Customs Inventory of Chemical Substances - ECICS (French)

Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France

Cette fiche de données de sécurité satisfait aux exigences, pour autant qu'elles soient applicables, de la réglementation européenne suivante et de ses adaptations: 67/548/CEE, 1999/45/CE, 76/769/CEE, 98/24/CE, 92/85/CEE, 91/689/CEE, 1999/13/CE, ainsi qu'aux exigences de la réglementation française suivante: - Code de la sécurité sociale, Livre 4, Accidents du travail et maladies professionnelles - Travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale (Arrêté du 11 juillet 1977, J.O. du 24 juillet 1977). - Circulaire n°10 du 29 avril 1980 relative à l'application de l'arrêté du 11 juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale. (Non parue au Journal officiel) - Arrêté du 6 décembre 1996 portant application de l'article 16 du décret n° 96- 98 du 7 février 1996 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation des poussières d'amiante fixant le modèle de l'attestation d'exposition à remplir par l'employeur et le médecin du travail - Dispositions particulières aux femmes et aux jeunes travailleurs (Code du Travail, article L234- 3)

Rubrique 16 - AUTRES INFORMATIONS

PREUVES LIMITEES

L'inhalation peut provoquer d'importants dommages sur la santé*.

Cancer possible - l'agent cancéreux provenant des inhalations répétées*.

* (preuves limitées).

RISQUE

Explication des Codes de Risques utilisés dans le MSDS

R Codes

Phrases Risque

R33

Danger d'effets cumulatifs.

R35

Provoque de graves brûlures.

R41

Risque de lésions oculaires graves.

ANNEXE II: Indications de danger

C

Corrosif

La classification de la préparation et de ses composants individuels a été fondée sur des sources officielles et d'autorité, aussi bien que sur des études indépendantes du Comité de classification de Chemwatch en utilisant les références disponibles dans la littérature.

La fiche technique santé-sécurité ((M)SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De

continué...

PHOSPHATE TEST SOLUTION #1

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 3-Octobre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4650-10

Version Num:3

CD 2008/2 Page 15 sur 15

Rubrique 16 - AUTRES INFORMATIONS

nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :

EN 16 - Protection individuelle des yeux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques

EN 133 - Protection individuelle pour la respiration.

Ce document est soumis au droit d'auteur. Sauf en cas d'utilisation pour un usage privé, de recherche, de critique, comme autorisé par la loi relative au droit d'auteur, aucune partie ne peut être reproduite par aucun moyen sans la permission écrite de ChemWatch. Tél (+61 3) 9572 4700.

Date de livraison: 3-Octobre-2005

Imprimer la date: 26-Août-2008